

Lettre adressée par le président de l'AMIP aux présidents des conseils et de la FNSPM

Compte Test - 2012-08-03 19:09:00 - Vu sur pharmacie.ma

Monsieur KABBAJ Ilias Monsieur AMRI Oualid

Président Conseil Régional des Pharmaciens Fédération Nationale des Syndicats D'Officine du Sud - Casablanca des Pharmaciens du Maroc - Rabat Monsieur SADISS Mustapha Monsieur Cherif LMRANI Président Conseil National de l'Ordre des Conseil Régional des Pharmaciens Pharmaciens - Rabat D'Officine du Nord - Rabat-----

Chers Amis et Chers Confrères, Suite à nos différents entretiens, je me dois de lever toute ambiguïté ou incompréhension en ce qui concerne la position de l'AMIP et ma position personnelle au sujet du nouveau calcul des prix des médicaments et des baisses qui en découleront. Permettez-moi d'abord de vous rappeler que cette question est à l'étude depuis au moins 4 ans et qu'elle a toujours été traitée en toute transparence et au su de tous.

Rien n'a été conclu ni pour ni contre personne. Je tiens aussi à préciser qu'il était opportun et indispensable de fixer définitivement un cadre réglementaire et juridique pour déterminer les prix des médicaments ainsi que les marges des pharmaciens et des grossistes. Ceci a été fait et est toujours en cours en concertation avec toutes les parties concernées : Administration, Industriels, Pharmaciens, Grossistes, Mutuelles et Assurances. A ce jour, seul le mode de calcul au niveau industriel a été déterminé après de nombreuses séances de travail : au su de tous.

A cet effet un Accord a été signé le 11 juillet 2012 entre la DMP, AMIP, MIS et AMMG. Cet Accord, dont vous avez reçu une copie, ne constitue qu'une première étape de l'Accord global qui comprendra les marges des pharmaciens et des grossistes ainsi que certaines dispositions et mesures d'accompagnement pour sauvegarder les intérêts de tous et contribuer à une plus grande accessibilité aux médicaments.

Aussi puis-je vous affirmer, encore une fois, que lors de toutes nos réunions, tant au niveau de l'AMIP qu'au niveau du Ministère de la Santé, nous avons toujours maintenu qu'aucun accord définitif ne sera conclu en dehors des pharmaciens d'officine et des grossistes.

D'ailleurs un courrier a été rédigé dans ce sens, le 18 juillet 2012, en commun avec la Fédération des Syndicats et adressé à toutes les parties concernées.

Personnellement, en ma qualité de Président de l'AMIP, et avant tout d'officiel, j'ai tenu plusieurs réunions et entretenu d'importantes discussions avec tous les Présidents des Conseils de l'Ordre et de la Fédération des Syndicats pour envisager les solutions les plus appropriées en vue de maintenir l'équilibre de la profession d'une manière générale et celui du pharmacien en particulier.

A ce jour, personne ne peut affirmer l'importance de la baisse des prix qui sera appliquée et même les études à ce sujet ne sont pas toutes finalisées, et la baisse globale de 30 à 60% rapportée par certains médias est absolument fautive et insensée.

Nous sommes tous conscients que cette baisse impacte nos chiffres d'affaires et nos revenus : aussi bien au niveau de l'industrie qu'au niveau des officines.

Néanmoins, à propos des pharmaciens, nous devons trouver des alternatives compensatoires et à cet effet, nous sommes tenus de présenter des propositions argumentées, chiffrées et réalisables ; ce dont j'ai déjà fait part à nos confrères des Conseils de l'Ordre et des Syndicats :

- Augmentation de la marge de 30% dans la tranche des prix bas : à définir avec le Ministère de la Santé,
- Diminution de la marge de 30% dans la tranche des prix élevés : à définir avec le Ministère de la Santé,
- Suppression de la TVA : à définir avec le Ministère des Finances,

- Rémunération de l'acte des pharmaciens,

- Révision de l'importation, distribution et dispensation des dispositifs médicaux sous la responsabilité du pharmacien.

Aussi devons-nous rester solidaires, éviter le désordre injustifié et continuer à œuvrer dans un esprit constructif et responsable : il y va de notre crédibilité et de notre éthique.

Confraternellement. EL GUERMAI Abdelghani Président.